



Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École internationale du Phare

N° de la résolution ou  
annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE RÉGION-DE-SHERBROOKE  
ÉCOLE INTERNATIONALE DU PHARE

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le  
Lundi 26 septembre 2016 à 19 h30, à l'École internationale du Phare

**MOT DE BIENVENUE**

**1. PROCÉDURES STATUTAIRES**

CÉ 16-09-26/01 1.1 PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (art. 61)

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Djibrillou, Moussa, parent  
Franchomme-Fossé, Violaine, parent  
Stringer, Sonya, parent  
Bérard, Élizabeth, enseignante  
Giguère, Lucie, enseignante  
Parr-Boucher, Ève-Marie, enseignante  
Petitclerc, Geneviève, enseignante  
Gaboury-Le Coq, Gaëlle, élève  
Lapointe, Thomas, élève  
Groleau, Marie-Ève, secrétaire d'école  
Laliberté, Françoise, conseillère en orientation

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Levasseur, Patrick, directeur  
Beauregard-Dionne, Maxim, conseil des commissaires  
Ruel, Sonia, représentante du comité de parents PÉI

**ÉTAIENT ABSENTS**

Lachance, Josée, parent  
Lambert, Véronique, parent  
Audet, Caroline, parent



Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École internationale du Phare

N° de la résolution ou  
annotation

CÉ 16-09-26/02 1.2 NOMINATION D'UN (E) SECRÉTAIRE (art.69)

Conformément à l'article 69 LIP, la direction d'établissement désigne la personne suivante pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement, soit Marie-Eve Groleau.

CÉ 16-09-26/03 1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Geneviève Petitclerc, et appuyé par Moussa Djibrillou, QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

CÉ 16-09-26/04 1.4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 juin 2016

Il est proposé par Lucie Giguère, aucun autre membre était présent à ce conseil d'établissement, QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 13 juin 2016 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

CÉ 16-09-26/05 1.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 13 juin 2016

La direction fait le suivi au procès-verbal du conseil d'établissement du 13 juin 2016, notamment :

- Frais chargés aux parents
- Rapport annuel du CÉ présenté à l'AGA

CÉ 16-09-26/06 1.6 RAPPEL DES FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (art.64)

La direction discute avec les membres de l'importance de l'article 64 de la L.I.P.

CÉ 16-09-26/07 1.7 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (art.67)

Le directeur de l'école révisé les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017 (voir document).



Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École internationale du Phare

N° de la résolution ou  
annotation

Il est proposé par Élisabeth Bérard, et appuyé par Lucie Giguère,  
QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017  
soient établies telles que modifiées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

1.8 ÉLECTIONS

CÉ 16-09-26/08

1.8.1 ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (art.56 et 58)

Le directeur d'école, informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement  
à la présidence.

Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.  
Le parent suivant propose cette candidature pour combler ce poste, savoir :

Il est proposé par Geneviève Petitclerc, et appuyé par Moussa Djibrillou,  
QUE Violaine Franchomme-Fossé, parent, présente sa candidature  
au poste de président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est  
élu par acclamation au poste de président du conseil d'établissement de l'école pour une  
durée de 1 an.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

CÉ 16-09-26/09

1.8.2 ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE (art.60)

Le directeur d'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement  
à la vice-présidence.



Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de **l'École internationale du Phare**

---

N° de la résolution ou  
annotation

Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.  
Le parent suivant propose cette candidature pour combler ce poste, savoir :

Il est proposé par Moussa Djibrillou, et appuyé par Ève-Marie Parr-Boucher,  
QUE Moussa Djibrillou, parent, présente sa candidature  
au poste de vice-président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est  
élu par acclamation au poste de vice-président du conseil d'établissement de l'école pour  
une durée de 1 an.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

CÉ 16-09-26/10

**1.8.3 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ (art.42)**

Le directeur de l'école informe qu'il y a lieu de nommer des membres de la  
communauté au conseil d'établissement.

Le directeur de l'école demande des noms à approcher pour agir comme  
représentants de la communauté, savoir :

ATTENDU la proposition des membres du C.É. ;  
Il est proposé par Violaine Franchomme-Fossé, et appuyé par Moussa Djibrillou,  
QUE Jean-Guy St-Gelais soit approché par Patrick Levasseur et il est proposé par Moussa Djibrillou,  
et appuyé par Françoise Laliberté,  
QU'un travailleur de rue soit approché par Patrick Levasseur,  
comme représentants de la communauté au conseil d'établissement de l'école pour une  
durée de 1 an.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de **l'École internationale du Phare**

---

N° de la résolution ou  
annotation

CÉ 16-09-26/11 1.9 CONFLITS D'INTÉRÊT (art.70)

La direction discute avec les parents de l'importance de l'article 70 de la L.I.P.  
Les membres du C.É. complète le formulaire "Dénonciation d'intérêt" du document  
*Règles de régie interne.*

CÉ 16-09-26/12 1.10 PAROLE DU PUBLIC

Il n'y pas de public.

**2. POUR ADOPTION**

CÉ 16-09-26/13 2.1 Aucun point à adopter

**3. POUR APPROBATION**

CÉ 16-09-26/14 3.1 Sorties éducatives et bris horaires (art.87)

La direction présente les tableaux pour les sorties éducatives des mois de septembre à juin.

Il est proposé par Françoise Laliberté, et appuyé par, Moussa Djibrillou  
QUE les sorties éducatives se déroulent telles que présentées.

Il est proposé par Violaine Franchomme-Fossé, et appuyé par Geneviève Petitclerc,  
QUE les fiches détaillées des sorties éducatives soient ajoutées en version numérique lors de l'envoi  
des documents de la rencontre.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

**4. POUR CONSULTATION**

CÉ 16-09-26/15 4.1 Plan de travail et calendrier des rencontres

La direction consulte le C.É. sur le calendrier des rencontres et du plan de travail (voir document).



Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de **l'École internationale du Phare**

---

N° de la résolution ou  
annotation

## 5. POUR INFORMATION

CÉ 16-09-26/16 5.1 FORMATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction donne de l'information sur la formation proposée par la CSRS.

CÉ 16-09-26/17 6. AFFAIRES NOUVELLES

### 6.1 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

- Déroulement de l'accueil administratif
- Activité de football coupe Félix Deslauriers-Hallé
- Assemblée générale de parents, il est proposé par le conseil d'établissement QUE pour l'année 2017-2018 nous garderons la même formule que pour l'année scolaire 2016-2017 mais en la bonifiant. (ex : 2<sup>e</sup> cycle, présence des professionnels)

### 6.2 NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE

- Aucune

### 6.3 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS CSRS

- Il n'y a pas eu quorum, donc ils ont préparé la prochaine rencontre qui se déroulera au mois d'octobre.

### 6.4 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS PÉI

- Sonia Ruel explique le rôle de ce comité

### 6.5 NOUVELLES DE LA FONDATION

La fondation a amassé une somme d'environ 22 000\$ au tournoi de golf.

Le comité va tenir leur première rencontre cette semaine.

### 6.6 NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ

Aucune nouvelle.



Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École internationale du Phare

---

N° de la résolution ou  
annotation

6.7 NOUVELLES DU COMMISSAIRE

➤ Maxim Beaugard-Dionne se présente.

CÉ 16-09-26/18

**7. CORRESPONDANCE**

La direction remet les documents au président.

Violaine Franchomme-Fossé, présente le document « Guide de formation et service conseil »

CÉ 16-09-26/19

**8. VARIA**

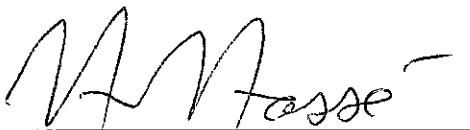
Aucun.

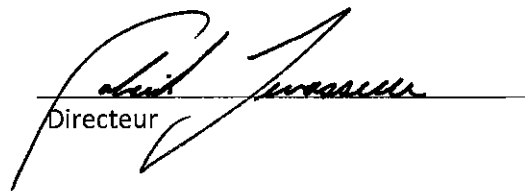
CÉ 16-09-26/20

**9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE à 21h17**

Par épuisement de l'ordre du jour.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

  
Président du conseil d'établissement

  
Directeur